

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 159/2022

Le 22/11/2022 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Sina, sis, Rue Mfedel Charkaoui, Al Irfane, Rabat -Institut, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux **Travaux d'aménagement du local du nouveau scanner de l'Hôpital des Spécialités relevant du CHUIS.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la division des achats et de la logistique, rue Mfedel Cherkaoui, Al Irfane, Rabat -Institut, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00DH.
(Vingt mille)
- L'estimation des travaux établie par le CHUIS est fixée à la somme de :
778 236.00 DH TTC (Sept cent soixante-dix-huit mille deux cent trente-six)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement, du 13/05/2015, fixant les conditions et les formes de passation des marchés du Centre Hospitalier IBN SINA.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau d'Ordre de la Direction du CHUIS,
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la division des achats et des affaires générales de la Direction du CHUIS, sis, Rue Mfedel Charkaoui, Al Irfane, Rabat -Institut,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement et de l'eau :

Secteur	Qualification requise	Classe
A	A5	5

* Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de fournir ce certificat et doivent produire un dossier technique tel que prévu à l'article 6 du règlement de la consultation.

Une visite des lieux sera organisée au niveau de l'Hôpital des Spécialités le 09/11/2022 à 10heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de Consultation.